



EDITO

[Construire un meilleur avenir du travail après la pandémie : l'OIT organise un sommet mondial \(1-2 et 7-9 juillet\)](#)

Dans un certain nombre de régions du monde, en particulier en Europe, le monde du travail sort du confinement. Après l'effet de sidération, l'heure est maintenant venue du débat sur l'avenir, la relance, la reconstruction, autour d'un bilan et de perspectives. Le travail et l'emploi occupent une place importante dans ce débat.

Alors que l'OIT célébrait il y a quelques mois encore, le centenaire de sa création sur la question de l'avenir du travail, cette même question est plus que jamais d'actualité. La Déclaration du Centenaire confirmait il y a tout juste un an l'actualité et la pertinence des principes et des valeurs sur lesquels l'OIT s'est construite au fil de son histoire. Elle rappelait que l'avenir du travail loin de résulter mécaniquement des changements technologiques et des mutations de l'économie dépend de que nous voulons qu'il soit et de nos choix collectifs en ce sens. Elle fixait dans cette perspective un certain nombre d'orientations aujourd'hui au cœur de cette « nouvelle normalité » que nous recherchons, comme l'a



Sommet virtuel

[Sommet mondial de l'OIT sur le COVID-19 et le monde du travail - Construire un avenir du travail meilleur >](#)

qualifiée le DG Guy Ryder (« new normal »), qui ne soit pas un simple retour au passé, comme si rien ne s'était passé, mais qui tire au contraire les leçons de l'expérience.

Le sommet mondial virtuel de l'OIT consacré au COVID-19 et au monde du travail se tient en une année où, ni la Conférence internationale du Travail, ni le Conseil d'administration n'ont pu avoir lieu.

Il s'agit néanmoins d'une année cruciale pour l'Organisation et pour le monde du travail. Tout l'enjeu est de déterminer comment, en se fondant sur sa Déclaration du centenaire ainsi que sur les efforts collectifs et la détermination de ses mandants tripartites mondiaux, l'OIT peut contribuer de son mieux à faire passer le monde du travail de la crise du COVID-19 à cet avenir meilleur qu'elle s'est engagée à bâtir pour lui.

Je vous souhaite bonne lecture.
Prenez soin de vous,

Cyril Cosme, directeur du Bureau de l'OIT pour la France.

[READ MORE](#)

LES IMPACTS DU COVID-19



[Sommet mondial de l'OIT sur le Covid-19 et le monde du travail: Construire un monde meilleur](#)

1er juillet: Session spéciale pour la région Europe - Asie centrale
7 au 9 juillet: Sommet mondial

L'Organisation internationale du Travail organise un Sommet mondial virtuel pour évaluer l'impact du COVID-19 sur l'avenir du travail.

Le sommet mondial est précédé par une session dans chaque région, celle organisée pour l'Europe et l'Asie centrale se tiendra le 1er juillet 2020.



"Le monde du travail ne peut, et ne doit pas, rester le même après cette crise." estime le Secrétaire général des Nations Unies.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, publie régulièrement des notes d'orientation rassemblant des analyses issues de l'ensemble du Système des Nations Unies pour fournir aux États Membres des idées concrètes en vue de faire face aux conséquences de la crise de la COVID-19.

[La dernière publication concerne le monde du travail](#)



OIT: Plus d'un jeune sur six se retrouve sans emploi en raison de la crise du COVID-19

La dernière analyse de l'OIT sur l'impact du COVID-19 sur le marché du travail révèle l'effet dévastateur et disproportionné qu'a eu la pandémie sur les jeunes travailleurs, et analyse la mise en place de mesures appropriées afin de garantir un retour au travail dans un environnement sûr.



L'écologisation du secteur des transports

L'écologisation du secteur des transports après le COVID-19 pourrait créer quelques 15 millions d'emplois dans le monde.

Les investissements dans la transformation du secteur des transports pourraient créer des millions de nouveaux emplois et aider les pays dans leur transition vers des économies plus vertes et plus saines, indique un nouveau rapport de l'OIT et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.



Harcèlement et violence au travail, où en est-on un an après l'adoption de la convention 190?

En juin 2019, l'OIT a adopté la Convention sur la violence et le harcèlement, 2019 (n°. 190) et la Recommandation (n°. 206) qui la complète. La violence et le harcèlement sont inacceptables partout et à tout moment, en temps de prospérité ou de crise. Cependant, le risque de violence et de harcèlement est encore plus élevé en cas de crise, y compris pendant la pandémie actuelle de COVID-19.

L'OIT a organisé un événement virtuel de haut niveau avec la participation du Directeur général, M. Guy Ryder, pour marquer le

premier anniversaire de l'adoption de ces deux instruments et discuter de leur rôle dans la réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi que dans la reprise vers une meilleure normalité.

[L'Uruguay devient le premier pays à ratifier la convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement](#)



[Journée internationale des travailleurs domestiques](#)
(16 juin)

La pandémie a eu un effet dévastateur sur les moyens de subsistance des travailleuses et travailleurs domestiques.

Le Covid-19 nous rappelle pourquoi les travailleurs domestiques ont besoin des [mêmes droits et protections que les autres travailleurs](#).



[L'OIT et l'UNICEF évaluent l'impact de la crise du COVID-19 sur le travail des enfants](#)
(12 juin)

A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'UNICEF, l'agence des Nations Unies pour l'enfance, ont lancé un document conjoint qui passe en revue les effets de la crise du COVID-19 sur le travail des enfants.

Adressé à:
dupuy@ilo.org

[Se désinscrire](#) | paris@ilo.org

Bureau de l'OIT pour la France
62 Bd Garibaldi
75015 Paris
France